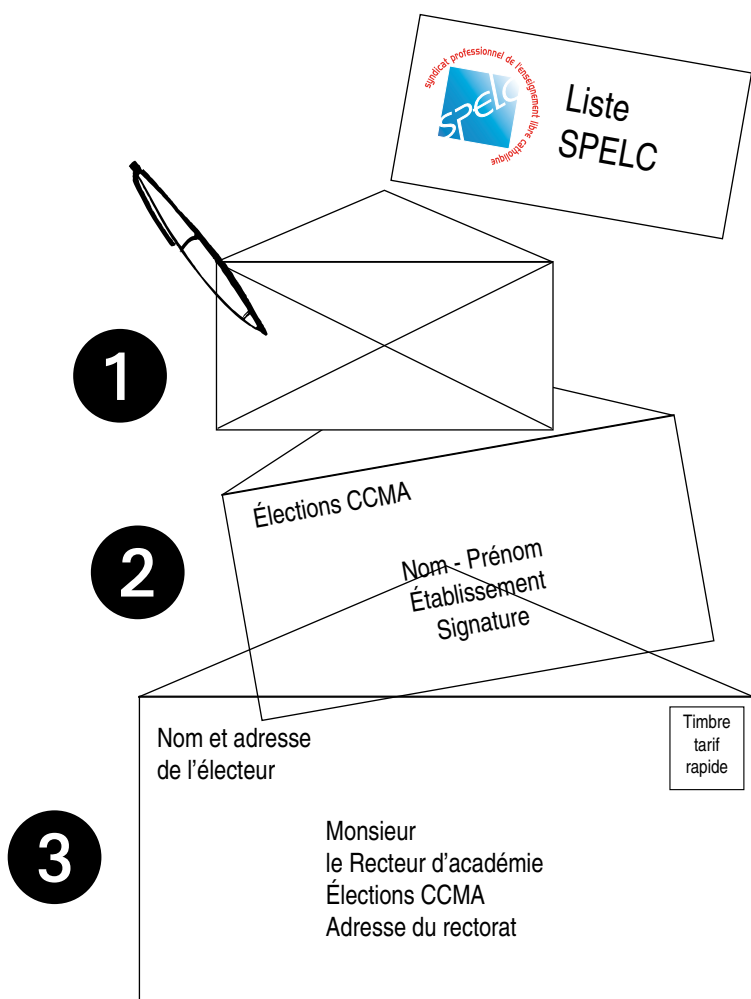


COMMENT VOTER PAR CORRESPONDANCE ?



Enveloppe n° 1
anonyme
Sans rature ni surcharge.

Enveloppe n° 2
À remplir et cacheter
obligatoirement
sous peine de nullité.
Dépouillement anonyme.

Enveloppe n° 3
Doit parvenir à destination
au plus tard le 28 janvier 2010.

Janvier 2010, je vote SPELC, évidemment !

SARAH,
ENFIN UN CONTRAT DÉFINITIF
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2009

Je croyais être condamnée à finir ma carrière dans la précarité, avec une nouvelle suppléance ou une délégation. Grâce à la compétence et à la ténacité du représentant SPELC, j'ai pu faire reconnaître mes six ans de services continus, bénéficier d'un CDI, d'un contrat provisoire et maintenant définitif.

ÉMELINE,
CERTIFIÉE 4^E ÉCHELON
DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE

J'ai eu mon contrat définitif à la rentrée. Je ne savais pas quels services pouvaient être pris en compte pour déterminer mon ancienneté. Le responsable SPELC de mon établissement m'a renseignée et il est intervenu auprès de l'Administration.

SÉBASTIEN,
CERTIFIÉ 6^E ÉCHELON

Depuis des années, ma note administrative était systématiquement au bas de l'échelle. Tous les collègues se sentaient dévalorisés. Le délégué SPELC m'a expliqué ce qu'il fallait faire pour contester cette note, qui a alors été réétudiée. Il a défendu mon dossier en CCMA. Cela a donné des idées aux autres !